

# INFLUENZA A (H1N1) ÉTAT DE SITUATION

Ce document présente les données provenant des sites Internet officiels des principaux organismes internationaux, nationaux et provinciaux impliqués dans ce dossier d'actualité.

## 1. BILAN – SANTÉ HUMAINE

### 1.1. Situation internationale

- Au 11 mai 2009 à 9h, la présence du nouveau virus influenza A (H1N1) a été notifiée par **30 pays**. Un total de **4694 cas** humains ont été confirmés en laboratoire parmi lesquels on recense **53** décès (voir carte I produite par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)).
- Les trois pays les plus touchés sont le Mexique avec **1626 cas confirmés (48 décès)**, les États-Unis avec **2532 cas confirmés (3 décès)** et le Canada avec **284 cas confirmés et un décès**. Le Costa Rica rapporte **8 cas humains confirmés dont un décès**.
- La directrice-générale de l'OMS, Dr Margaret Chan, affirmait le 8 mai que le monde n'a jamais été aussi bien préparé que maintenant pour faire face à une éventuelle pandémie d'influenza, notamment grâce à l'expérience acquise avec l'influenza aviaire. Elle mentionne que personne ne peut prévoir comment la situation actuelle évoluera. Elle ajoute qu'il est cependant important de ne pas imposer des mesures, avec des répercussions économiques et sociales négatives, qui ne sont pas fondées sur des bases scientifiques et sans avantage évident pour la santé publique. Elle demande de poursuivre la surveillance de l'influenza aviaire H5N1 car ce virus est endémique chez la volaille de certaines régions du globe et qu'on ne sait pas comment ce virus pourrait évoluer en cas de pandémie.
- Le 7 mai, l'OMS, l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) répétait dans une déclaration conjointe que : « La viande de porc et les produits à base de viande de porc, s'ils sont manipulés conformément aux bonnes pratiques d'hygiène recommandées par l'OMS, la Commission du Codex Alimentarius et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), ne sont pas une source d'infection. »
- Depuis le 30 avril, l'OMS réfère au nouveau virus comme au virus de la « grippe A (H1N1) » plutôt qu'au virus de la « grippe porcine ».
- Le niveau d'alerte pandémique de l'OMS est à la phase 5 sur une échelle de 6 depuis le 29 avril 2009. Ce niveau d'alerte est justifié par l'observation de la propagation d'humain à humain de ce virus grippal dans au moins deux pays.
- La transmission limitée du virus a été rapportée au Mexique, aux États-Unis, au Canada et en Espagne. Les cas confirmés dans les autres pays seraient tous des cas importés.
- L'OMS ne recommande aucune restriction quant aux déplacements internationaux de voyageurs en santé, affirmant que cette mesure aurait peu d'impact sur la propagation de la grippe tout en ayant de grands impacts potentiels sur la communauté. Les gens malades sont toutefois encouragés à retarder leur déplacement et à consulter un médecin.

### 1.2. Situation nationale

- **Au 10 mai à 16 h, le gouvernement canadien avait confirmé un total de 284 cas humains, dans 9 provinces. Jusqu'à présent, quatre cas ont nécessité une hospitalisation et on rapporte un décès chez une femme de l'Alberta. La Colombie-Britannique et L'Ontario sont les provinces rapportant le plus de cas confirmés (voir tableau I).**
- L'Agence de santé publique du Canada (ASPC), suite à une analyse épidémiologique faite à l'aide des données recueillies des provinces et territoires, confirmait que la majorité (97%) des personnes atteintes ont moins de 50 ans, que l'âge médian des personnes atteintes au Canada est de 22 ans, qu'aucune personne de plus de 66 ans n'est atteinte et que dans la majorité des cas, un séjour au Mexique est en cause.
- L'ASPC a insisté sur le fait que les virus de la grippe ne sont pas censés être transmis aux humains par la consommation de produits de porc préparés, tel que répété par l'OMS, l'OIE et la FAO.

- Le 7 mai, l'ASPC émettait un communiqué expliquant son rôle ainsi que celui du Laboratoire national de microbiologie dans la réponse à l'actuelle éclosion du virus influenza A H1N1. On y souligne notamment qu'une méthode a été mise au point afin de différencier une souche normale et habituelle de grippe saisonnière de la nouvelle souche virale H1N1. Cette méthode a été transmise aux provinces qui analysent maintenant eux-mêmes leurs échantillons. On rapporte également que plus de 400 échantillons ont été soumis dans ce laboratoire par le ministère de la Santé du Mexique.
- Le 6 mai, le gouvernement canadien annonçait que les spécialistes du laboratoire national de microbiologie du Canada à Winnipeg étaient les premiers à l'échelle mondiale à avoir déchiffré la constitution génétique de la nouvelle souche du virus H1N1. Des échantillons provenant du Mexique, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario ont été utilisés pour terminer le séquençage. D'après les analyses préliminaires, il n'y aurait pas de différence importante entre les échantillons mexicains et canadiens du virus. Les résultats de ces travaux sont partagés avec la communauté scientifique internationale via la base de données GenBank.
- Parmi les nouveaux cas confirmés le 4 mai, on retrouve un premier cas de la forme sévère de la maladie chez une jeune fille de l'Alberta. L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) affirme que la découverte de cas sévères était à prévoir, comme avec tout type de grippe. Cette situation est compatible avec ce qui est normalement observé lors d'éclosion de grippe saisonnière.
- Aucune mortalité n'est rapportée au Canada.
- Affaires étrangères et Commerce international Canada recommande d'éviter tout voyage non essentiel au Mexique. L'ASPC a émis des recommandations le 1er mai pour les voyageurs en réaction à l'éclosion récente de cas de grippe de type A (H1N1) en Amérique du Nord.

### 1.3. Situation québécoise

- **Au 10 mai, le total de cas humains confirmés en laboratoire pour la province était de 16. Le Directeur National de la Santé publique (DNSP) a mentionné que tous ces cas étaient bénins.**
- **L'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ) maintient toutes ses activités de coordination consécutives à l'apparition du virus de l'influenza A (H1N1), selon un communiqué émis le 10 mai. L'OSQC rappelle qu'aucune mesure restrictive telle l'isolement ou la fermeture d'établissement n'est justifiée actuellement pour enrayer la propagation du virus. Les mesures simples d'hygiène demeurent toutefois recommandées en tout temps et en tout lieu.**
- Les *Plans régionaux de lutte contre une pandémie d'influenza-mission santé* ont été élaborés pour chacune des régions du Québec. Ces plans sont disponibles sur le site Pandémie Québec et évolueront selon les avancées scientifiques et les réalités régionales.
- Le DNSP a émis des recommandations intérimaires à mettre en place dans les milieux de garde et les établissements scolaires. Le DNSP ne recommande pas pour le moment la fermeture des écoles et des milieux de garde, même si un enfant malade y a séjourné. Les recommandations tiennent compte des données épidémiologiques actuelles et sont disponibles sur le site Pandémie Québec.

## 2. BILAN – SANTÉ ANIMALE

### 2.1. Situation internationale

- Le 7 mai, le secrétaire du *United States Department of Agriculture (USDA)* affirmait, devant un sous-comité du Sénat américain, que le Canada avait géré adéquatement la découverte du virus influenza A (H1N1) dans un élevage de l'Alberta.
- Les autorités en matière d'agriculture du Canada, des États-Unis et du Mexique ont invité le 6 mai, via une déclaration commune, la communauté internationale à ne pas se fonder sur l'écllosion actuelle d'influenza A H1N1 pour imposer des restrictions commerciales inutiles, mais plutôt à prendre des décisions fondées sur des données scientifiques. Ils ont également mentionné que les organismes internationaux, tels l'OIE et la FAO, rappellent que la consommation de viande de porc ne présente aucun risque sanitaire de contracter le virus influenza A H1N1.
- La FAO a annoncé le 6 mai que le réseau d'expertise et de surveillance OFFLU, dont les efforts initiaux se concentraient sur l'influenza aviaire, voit son mandat élargi à l'ensemble des virus influenza d'origine animale démontrant une préoccupation pour la santé publique et la santé animale. Le réseau OFFLU, établi en 2005, est le fruit d'une collaboration entre la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Le vétérinaire en chef de la FAO conseille vivement aux laboratoires de santé animale de partager les séquences génétiques pertinentes à l'influenza chez le porc. Les laboratoires de santé humaine et de santé animale sont invités à travailler en étroite collaboration.
- Les informations à la disposition de l'OIE n'indiquent pas pour le moment que l'épidémie de grippe ait été précédée par un foyer de grippe porcine.
- Des recherches sont actuellement en cours afin de déterminer la pathogénicité de ce virus chez les animaux. Les résultats sont à venir.
- Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures particulières à l'égard du commerce international des porcs ou des produits issus des porcs s'il n'y a pas de foyers animaux confirmés dans les zones où sont détectés les cas de grippe humaine, ni de considérer qu'il y a un quelconque risque sanitaire pour les consommateurs de ces produits.
- L'OIE affirme que l'abattage de porcs n'est pas une mesure appropriée de protection contre les risques actuels pour la santé publique et la santé animale. Les pays membres de l'OIE sont toutefois invités à mettre en œuvre une surveillance appropriée et de renforcer les mesures de biosécurité dans les lieux de garde et d'abattage de porcs.

### 2.2. Situation nationale

- **Le 9 mai, le gouvernement albertain confirmait l'abattage humanitaire, en raison de la surpopulation, de près de 500 porcs du troupeau trouvé infecté par le virus de l'influenza A (H1N1). Le troupeau étant toujours en quarantaine, aucun animal ne peut être envoyé à l'abattoir, ce qui entraîne la surpopulation dans les installations. La décision d'abattre les animaux a été prise conjointement par le producteur, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et les autorités provinciale et fédérale de santé publique. Les opérations ont été faites sous la supervision des autorités provinciales de santé animale et aucun animal ne se retrouvera dans la chaîne alimentaire.**
- Afin de soutenir les producteurs de porcs canadiens, le ministre fédéral de l'Agriculture, Gerry Ritz et le Conseil canadien du porc ont tenu d'un dîner informel sur la Colline parlementaire à Ottawa, le mercredi 6 mai.
- L'ACIA a produit une fiche de renseignements destinés aux médecins vétérinaires et aux producteurs de porcs. Cet avis présente la maladie et les mesures de précautions à adopter. Cet avis est accessible en suivant ce lien :

<http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/disemala/swigri/swigrifsf.shtml>

Le 2 mai, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) confirmait la présence du virus de l'influenza A (H1N1) au sein d'un troupeau de porcs de l'Alberta. Le rapport de notification immédiate peut être consulté via le site Internet de l'OIE en suivant le lien suivant :

[http://www.oie.int/wahis/reports/fr\\_imm\\_0000008065\\_20090505\\_191856.pdf](http://www.oie.int/wahis/reports/fr_imm_0000008065_20090505_191856.pdf)

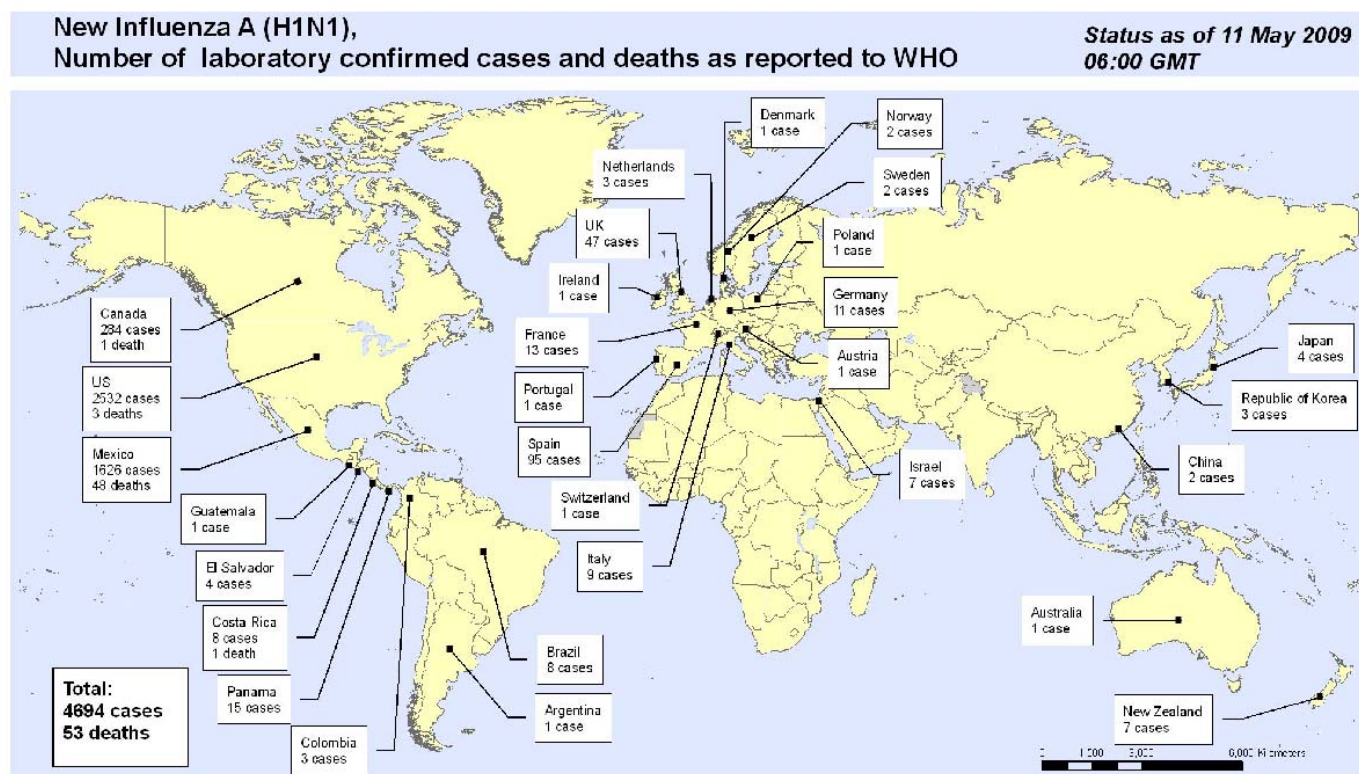
- L'hypothèse actuellement étudiée est celle que les porcs aient été exposés au virus par le biais d'un Canadien ayant récemment visité le Mexique et présentant des symptômes similaires à ceux de la grippe. Les signes de maladie ont par la suite été observés chez les porcs. La personne potentiellement impliquée est guérie et tous les porcs sont guéris ou sont en voie de guérison.
- Le troupeau est actuellement en quarantaine.

### 2.3. Situation québécoise

- Aucun cas d'infection par ce nouveau virus influenza A H1N1 n'a été identifié dans le cheptel québécois.

## CARTE 1

### Répartition géographique mondiale des cas humains d'influenza A (H1N1) en date du 11 mai 2009



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the World Health Organization concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. Dotted lines on maps represent approximate border lines for which there may not yet be full agreement.

Data Source: World Health Organization  
Map Production: Public Health Information  
and Geographic Information Systems (GIS)  
World Health Organization



© WHO 2009. All rights reserved

Map produced: 11 May 2009 06:00 GMT

## TABLEAU 1

### Répartition provinciale des cas humains d'influenza A (H1N1) au Canada au 10 mai 2009 à 16 h\*

Province	Nombre cas confirmés en laboratoire	Nombre de décès associés à cette souche virale
Colombie-Britannique	79	0
Ontario	76	0
Nouvelle-Écosse	56	0
Alberta	48	1
Québec	15	0
Saskatchewan	4	0
Ile-du-Prince-Édouard	3	0
Nouveau-Brunswick	2	0
Manitoba	1	0
<b>Total</b>	<b>284</b>	<b>1</b>

\* La mise à jour des cas confirmés est faite quotidiennement à 16 h.

Mise à jour du : 11 mai 2009-10 h.

Direction : Institut national de santé animale

Personne-ressource : D<sup>re</sup> Catherine Munger, 418 380-2100, poste 3266